



ADMISSION AUTOMNE 2019

Tableau des programmes offerts
32 établissements d'enseignement supérieur

Demande d'admission par Internet:

admission.sram.qc.ca



LE SYSTÈME DES TOURS

Qu'est-ce que le système des tours?

Le système des tours permet à un maximum de candidats d'être admis au cégep. L'admission d'automne compte 3 tours consécutifs.

Un « tour » est une période d'une session d'admission durant laquelle on peut :

- déposer sa demande pour une première fois (à n'importe lequel des tours)
- modifier son choix si on a été refusé lors d'un tour précédent.

Vous devez choisir un seul programme dans un seul cégep du SRAM. Dans le cas d'un refus, vous pouvez participer au tour suivant de la même session en soumettant un nouveau choix parmi les places restantes. Vous n'aurez pas à payer de nouveaux frais.

Les places disponibles

Au premier tour de l'automne, le maximum de places est disponible aux candidats.

En fonction des admissions de ce tour, les places restantes sont offertes au tour suivant. Puisque des places sont comblées à chacun des tours, il y a de moins en moins de places disponibles au fil des tours. Un tableau des places disponibles est publié aux 2^e et 3^e tours. Il est donc important de consulter ce tableau afin de s'assurer de la disponibilité du programme dans le cégep choisi avant de modifier son choix.

Le SRAM encourage les candidats qui fréquentent un établissement scolaire à consulter leur conseiller d'orientation pour se préparer à l'admission aux études collégiales.

L'admission

L'admission est définitive. Une fois admis dans un programme, il sera impossible de participer aux tours suivants.

Le refus

Si vous êtes refusé, vous serez invité à participer au tour suivant. Vous n'aurez pas à payer de nouveaux frais. Vous devrez simplement modifier votre choix en ligne sur admission.sram.qc.ca/mon-dossier avant la date limite du nouveau tour.

Les réponses

La réponse à votre demande d'admission est publiée sur votre dossier en ligne admission.sram.qc.ca/mon-dossier à la date qui figure dans l'échéancier des tours. N'oubliez pas de consulter la lettre de refus accessible dans votre dossier en ligne pour connaître la raison du refus, les consignes pour poursuivre votre démarche et les coordonnées du collègue si vous désirez obtenir plus d'information.

Les avis d'admission sont envoyés directement par les cégeps. La lettre du cégep contient également les instructions nécessaires pour la suite des démarches.

N'attendez pas à la dernière minute!

Soumettez votre demande le plus tôt possible afin d'avoir le temps de compléter votre dossier et de vous assurer que tout est conforme avant la date limite. Vous éviterez ainsi le stress de dernière minute, car les dossiers qui ne sont pas complets à la date limite ne seront pas envoyés au cégep.

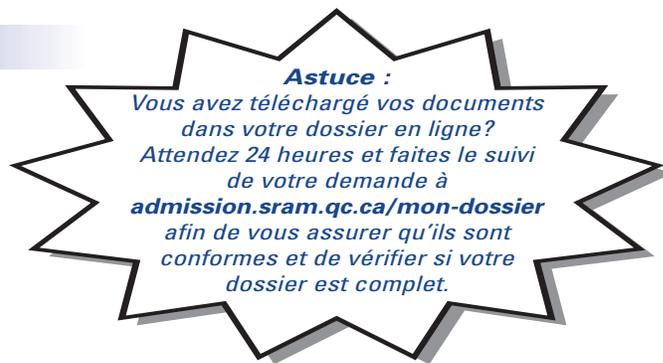
Si vous hésitez encore entre deux programmes ou deux cégeps, vous pouvez remplir votre demande et compléter votre dossier sans tarder. Lorsque les frais de traitement de votre dossier auront été acquittés, vous pourrez modifier votre choix autant de fois que vous le désirez jusqu'à la date limite du tour. C'est le dernier choix enregistré au moment de la date limite qui sera considéré.

Astuce :

En téléchargeant vos documents en version électronique directement dans votre dossier en ligne, vous vous assurez de la qualité de reproduction de vos documents. De plus, ils sont reçus instantanément au SRAM!

Pourquoi un seul choix par tour?

Avec le système des tours, un candidat ne peut réserver qu'une seule place. Les cégeps savent donc qu'un candidat admis sera normalement inscrit à la rentrée. De cette manière, le SRAM permet à un plus grand nombre de candidats d'être admis. Ainsi, à l'automne 2018, 95 % des candidats qui ont participé à tous les tours auxquels ils ont été invités ont été admis.



Échéancier de l'admission pour Automne 2019

15 janvier 2019	Ouverture du système de demande d'admission en ligne admission.sram.qc.ca
1^{er} mars 2019, 23 h 59	Date limite pour compléter son dossier♦ de demande d'admission au 1 ^{er} tour.
2 mars 2019, 00 h 00	Les dossiers complétés♦ à partir de ce moment seront traités au 2 ^e tour. Début des demandes pour le 2 ^e tour.
21 mars 2019	Le tableau des places disponibles au 2 ^e tour est publié
3 avril 2019	Les réponses des cégeps pour le 1 ^{er} tour sont publiées sur admission.sram.qc.ca/mon-dossier
24 avril 2019, 23 h 59	Date limite pour soumettre un nouveau choix ou compléter son dossier♦ de demande d'admission au 2 ^e tour.
25 avril 2019, 00 h 00	Les dossiers complétés♦ à partir de ce moment seront traités au 3 ^e tour. Début des demandes pour le 3 ^e tour.
3 mai 2019	Le tableau des places disponibles au 3 ^e tour est publié.
14 mai 2019	Les réponses des cégeps pour le 2 ^e tour sont publiées sur admission.sram.qc.ca/mon-dossier
29 mai 2019, 23 h 59	Date limite pour soumettre un nouveau choix ou compléter son dossier♦ de demande d'admission au 3 ^e tour
30 mai 2019, 00 h 00	Les dossiers complétés♦ à partir de ce moment ne seront pas traités.
15 juin 2019	Les réponses des cégeps pour le 3 ^e tour sont publiées sur admission.sram.qc.ca/mon-dossier

♦ Un dossier est considéré complet lorsque les frais ont été acquittés et que tous les documents obligatoires ont été reçus au SRAM et jugés conformes.

Des statistiques encourageantes

Parmi les candidats ayant présenté une demande dans les cégeps du SRAM pour la session d'automne 2018 :

- 83 % ont été admis.
- 95 % de ceux qui ont fait une démarche complète (c'est-à-dire qui ont participé à tous les tours auxquels ils ont été invités) ont été admis.
- 92 % des candidats admis l'ont été dans le programme de leur premier choix.

Il existe toutefois des programmes qui ont un nombre de places limité pour une ou plusieurs des raisons suivantes : le nombre limité de laboratoires, la rareté des endroits de stage et la quantité d'emplois disponibles sur le marché.

DURÉE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Durée des programmes d'études

- La durée minimale prévue pour les programmes de formation préuniversitaire est de 2 ans ou 4 sessions.
- La durée minimale prévue pour les programmes de formation technique est de 3 ans ou 6 sessions.
- Consultez le site web du collège concerné pour connaître la durée exacte du programme choisi.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis dans un programme menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), vous **devez** répondre aux 3 exigences suivantes :

1	Être diplômé de l'ordre secondaire en respectant l'une des situations suivantes :	Avoir obtenu un Diplôme d'études secondaires (DES) au secteur des jeunes ou au secteur des adultes Remarque : Le détenteur d'un DES qui n'a pas réussi les matières suivantes pourrait se voir imposer des cours de mise à niveau : <ul style="list-style-type: none">• Langue d'enseignement de la 5^e secondaire• Langue seconde de la 5^e secondaire• Mathématiques de la 4^e secondaire• Science et technologie ou Applications technologiques et scientifiques ou Sciences physiques de la 4^e secondaire• Histoire et éducation à la citoyenneté ou Histoire du Québec et du Canada de la 4^e secondaire
		Avoir obtenu un diplôme d'études professionnelles (DEP) ET Avoir réussi les matières suivantes : <ul style="list-style-type: none">• Langue d'enseignement de la 5^e secondaire• Langue seconde de la 5^e secondaire• Mathématiques de la 4^e secondaire
		Avoir une formation jugée équivalente par le collège
2	Satisfaire, le cas échéant, aux conditions particulières d'admission établies par le ministre, lesquelles précisent les cours préalables au programme	
3	Satisfaire, le cas échéant, aux conditions particulières d'admission établies par le collège pour chacun de ses programmes (tests, examens, entrevues, etc.)	

PRÉALABLES (conditions particulières)

L'admission à certains programmes d'études collégiales exige la réussite de cours spécifiques de mathématiques ou de sciences. (Voir l'item 2 dans le tableau des conditions d'admission ci-dessus.) Les préalables pour chacun des programmes sont indiqués dans le tableau.

VOICI LA LÉGENDE DES CODES UTILISÉS :

1 Réussir les mathématiques Culture, société et technique de la 4^e secondaire (063404 ou 063414)

2 Réussir Science et technologie (055404 ou 055444) OU Applications technologiques et scientifiques (057406 ou 057416) de la 4^e secondaire

21 Réussir Science et technologie (055404 ou 055444) OU Applications technologiques et scientifiques (057406 ou 057416) de la 4^e secondaire ET Science et technologie de l'environnement (058404) OU Sciences et environnement (058402) de la 4^e secondaire

31 Réussir la chimie de la 5^e secondaire (051504)

41 Réussir la physique de la 5^e secondaire (053504)

60 Réussir les mathématiques Culture, société et technique de la 5^e secondaire (063504)

61 Réussir les mathématiques Technico-sciences (064406 ou 064426) de la 4^e secondaire OU Sciences naturelles (065406 ou 065426) de la 4^e secondaire

63 Réussir les mathématiques Technico-sciences (064506) de la 5^e secondaire OU Sciences naturelles (065506) de la 5^e secondaire

Préalable de mathématique exigé		Ce préalable est-il satisfait par le cours...			
		CST 4 ^e	CST 5 ^e	TS 4 ^e ou SN 4 ^e	TS 5 ^e ou SN 5 ^e
1	CST 4 ^e	Oui	Oui	Oui	Oui
60	CST 5 ^e	Non	Oui	Oui	Oui
61	TS 4 ^e ou SN 4 ^e	Non	Non	Oui	Oui
63	TS 5 ^e ou SN 5 ^e	Non	Non	Non	Oui

8 Réussir les mathématiques 416

9 Réussir les mathématiques 514

10 Réussir les mathématiques 426

11 Réussir les mathématiques 436

12 Réussir les mathématiques 526

13 Réussir les mathématiques 536

19 Réussir les sciences physiques 416

20 Réussir les sciences physiques 436

30 Réussir la chimie 534

40 Réussir la physique 534

Préalable de mathématique exigé		Ce préalable est-il satisfait par le cours...					
		068-416	068-514	068-426	068-436	068-526	068-536
8	Mat 416	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
9	Mat 514	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
10	Mat 426	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
11	Mat 436	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
12	Mat 526	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
13	Mat 536	Non	Non	Non	Non	Non	Oui

Les candidats adultes peuvent s'informer auprès d'un conseiller dans un centre d'éducation des adultes pour connaître la correspondance entre les cours du secteur des jeunes et ceux du secteur des adultes.

PRÉCISIONS

Des informations complémentaires importantes ou des exigences supplémentaires s'appliquent à certains programmes dans certains collèges. **Vous devez consulter le tableau dynamique des programmes offerts sur admission.sram.qc.ca pour connaître les précisions qui s'appliquent au programme dans le cégep de votre choix.**

- A** Les candidats à ce programme pourront être convoqués à des tests et/ou des entrevues et/ou des auditions qui se déroulent généralement dans le cégep concerné. Des frais reliés à ces tests sont parfois exigés.
- AA** Les conditions d'admission à ce programme comprennent le cours de Chimie de la 5^e secondaire ou Chimie 534, mais une dérogation du ministère de l'Enseignement supérieur permet aux candidats qui n'ont pas réussi ce préalable d'être admissible. Toutefois, quelques collèges n'admettent aucun candidat n'ayant pas réussi ou n'est pas en voie de réussir ce préalable. Consultez le site web du collège pour vérifier les conditions d'admission.
- C** Des frais administratifs et des droits d'inscription aux examens du B.I. sont à prévoir.
- D** Les candidats doivent répondre aux préalables des deux programmes concernés. Consultez le site web du cégep pour savoir si différents profils sont offerts.
- E** Les candidats qui choisissent le Tremplin DEC doivent vérifier quels sont les services offerts dans le cadre de ce cheminement en consultant le site web du cégep choisi.
- F** Les candidats à ce programme sont susceptibles d'avoir à subir un examen médical ou de recevoir des vaccins.
- G** Ce programme s'adresse aux détenteurs d'un DEP spécifique. Consultez le site web du cégep pour connaître les conditions d'admission.
- I** Dans certains collèges, les candidats doivent consulter le site web du collège pour connaître les dates pour s'inscrire aux entrevues, auditions, examens ou tests.
- J** Dans certains collèges, les candidats à ce programme doivent transmettre certaines informations particulières. Pour connaître les informations exigées pour l'admission, consultez le site web du cégep.
- JA** Pour ce programme, certains collèges ont des exigences ou des recommandations supplémentaires pour être admissible. Consultez le site web du collège pour plus d'information.
- K** Pour connaître le type de permis de conduire requis au moment de l'admission, consultez le site web du collège choisi.
- L** Pour le Collège Montmorency, la 3^e année de ce programme se déroule à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, à Montréal.
- LA** Pour le Collège de Valleyfield, les 4^e et 5^e sessions de ce programme se dérouleront à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, à Montréal.
- Q** Tel que l'exige la réglementation d'exercice de la profession visée par ce programme, les candidats devront détenir le statut de citoyen canadien pour être admissibles à l'École nationale de police du Québec à la suite de leurs études collégiales.
- S** Pour ce programme, le candidat doit avoir réussi l'un des préalables suivants pour être admissible dans le cheminement avec mathématiques : mathématiques Technco-Sciences de la 5^e secondaire OU mathématiques Sciences naturelles de la 5^e secondaire OU mathématiques 526.
- T** Pour le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue - campus de Val d'Or, le programme s'offre en partenariat avec le Collège Rosemont : les 3^e et 4^e sessions se dérouleront au Collège Rosemont (à Montréal). De plus, les stages obligatoires des 5^e et 6^e sessions pourraient également être effectués à Montréal.
- U** Pour le Cégep de Saint-Hyacinthe, tout au long de ses études, l'étudiant aura à se déplacer entre Saint-Hyacinthe et Montréal, selon un horaire établi à chaque début de session.
- X** Des frais sont à prévoir pour l'acquisition de matériel spécialisé. Consultez le site web du collège pour en savoir plus.
- Y** Pour le Collège de Maisonneuve, tout au long de ses études, l'étudiant aura à se déplacer entre le Collège de Maisonneuve et le Cégep régional de Lanaudière à Joliette selon un horaire établi à chaque session. Le transport entre les deux collèges sera fourni par le collège.

MODIFICATIONS

TABLEAU DES PROGRAMMES OFFERTS – AUTOMNE 2019

Le portail admission.sram.qc.ca tient compte de toutes ces modifications.

Contrairement à ce qui est indiqué dans le *tableau* :

Le **Cégep de Saint-Hyacinthe** offre le programme *500.AL Arts, lettres et communications : option Langue*.

Le **Cégep de Sorel-Tracy** offre le programme *430.B0 Gestion d'un établissement de restauration* en collaboration avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. Les étudiants de ce programme devront effectuer les 4^e et 5^e sessions du programme à l'ITHQ à Montréal.

Le **Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu** offre le double DEC *300.13 Sciences humaines et Arts visuels*.

Le **Cégep de Trois-Rivières** offre le programme *221.C0 Technologie de la mécanique du bâtiment*.

Le **Centre d'études collégiales à Saint-Constant** offrira les programmes :

- *300.M0 Sciences humaines*
- *300.M1 Sciences humaines avec mathématiques supplémentaires*

CÉGEPS PARTICIPANT AU SRAM

Le SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN s'adresse aux candidats qui désirent être admis comme étudiants à l'enseignement régulier, le jour, à la session AUTOMNE 2019, dans un des cégeps participant

CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

AT – Rouyn-Noranda
425, boulevard du Collège
C.P. 1500
Rouyn-Noranda J9X 5E5
Tél. : 819.762.0931
www.cegepat.qc.ca

AO – Amos
341, rue Principale Nord
Amos J9T 2L8
Tél. : 819.732.5218
www.cegepat.qc.ca

AV – Val-d'Or
675, 1^{re} Avenue
Val-d'Or J9P 1Y3
Tél. : 819.874.3837
www.cegepat.qc.ca

AH COLLÈGE AHUNTSIC
9155, rue Saint-Hubert
Montréal H2M 1Y8
Tél. : 514.389.5921
www.collegeahuntsic.qc.ca

AL CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU
1111, rue Lapierre
LaSalle H8N 2J4
Tél. : 514.364.3320
www.clautreudeau.qc.ca

BB COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE
10555, avenue de
Bois-de-Boulogne
Montréal H4N 1L4
Tél. : 514.332.3000
www.bdeb.qc.ca

LE CHAMPLAIN COLLEGE-LENNOXVILLE

(cégep anglophone)
2580, rue du Collège
Sherbrooke J1M 0C8
Tél. : 819.564.3666
www.crc-lennox.qc.ca

DM CÉGEP DE DRUMMONDVILLE
960, rue Saint-Georges
Drummondville J2C 6A2
Tél. : 819.478.4671
www.cegepdrummond.ca

EM CÉGEP ÉDOUARD-MONTPETIT
945, chemin de Chambly
Longueuil J4H 3M6
Tél. : 450.679.2631
www.cegepmontpetit.ca

HB ÉCOLE NATIONALE D'AÉROTECHNIQUE
5555, place de la Savane
Saint-Hubert J3Y 8Y9
Tél. : 450.678.3561
www.cegepmontpetit.ca/ecole-nationale-d-aerotechnique

GG CÉGEP GÉRALD-GODIN
15615, boul. Gouin Ouest
Sainte-Geneviève H9H 5K8
Tél. : 514.626.2666
www.cgodin.qc.ca

GR CÉGEP DE GRANBY
235, rue Saint-Jacques
C.P. 7000
Granby J2G 9H7
Tél. : 450.372.6614
www.cegepgranby.qc.ca

HR CÉGEP HERITAGE COLLEGE

(cégep anglophone)
325, boul. de la Cité-des-Jeunes
Gatineau J8Y 6T3
Tél. : 819.778.2270
www.cegep-heritage.qc.ca

IT INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGROALIMENTAIRE
Campus de Saint-Hyacinthe
3230, rue Sicotte
C.P. 70
Saint-Hyacinthe J2S 7B3
Tél. : 450.778.6504
www.ita.qc.ca

HQ INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC
3535, rue Saint-Denis
Montréal H2X 3P1
Tél. : 514.282.5113
www.ithq.qc.ca

AB JOHN ABBOTT COLLEGE
(cégep anglophone)
21275, Lakeshore Road
Sainte-Anne-de-Bellevue
H9X 3L9
Tél. : 514.457.6610
www.johnabbott.qc.ca

PN KIUNA (Institution postsecondaire des Premières Nations)
1205, route Marie-Victorin
Odanak J0G 1H0
Tél. : 1.855.842.7672
www.kiuna-college.com

CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE

JO – à Joliette
20, rue Saint-Charles-Borromée Sud
Joliette J6E 4A9
Tél. : 450.759.1661
www.cegep-lanaudiere.qc.ca/joliette

CA – à L'Assomption
180, rue Dorval
L'Assomption J5W 6C1
Tél. : 450.470.0922
www.cegep-lanaudiere.qc.ca/lassomption

TB – à Terrebonne
2505, boul. des Entreprises
Terrebonne J6X 5S5
Tél. : 450.470.0933
www.cegep-lanaudiere.qc.ca/terrebonne

LG COLLÈGE LIONEL-GROULX
100, rue Duquet
Sainte-Thérèse J7E 3G6
Tél. : 450.430.3120
www.clg.qc.ca

MC MACDONALD COLLEGE
(collège anglophone)
21111, Lakeshore Road
Sainte-Anne-de-Bellevue
H9X 3V9
Tél. : 514.398.7814
www.mcgill.ca/fmt

MA COLLÈGE DE MAISONNEUVE
3800, rue Sherbrooke Est
Montréal H1X 2A2
Tél. : 514.254.7131
www.cmaisonneuve.qc.ca

MV CÉGEP MARIE-VICTORIN
7000, rue Marie-Victorin
Montréal H1G 2J6
Tél. : 514.325.0150
www.collegemv.qc.ca

MO COLLÈGE MONTMORENCY
475, boulevard de l'Avenir
Laval H7N 5H9
Tél. : 450.975.6300
www.cmontmorency.qc.ca

CÉGEP DE L'OUTAOUAIS

HU – Gabrielle Roy (secteur Hull)
333, boul. de la Cité-des-Jeunes
Gatineau J8Y 6M4
Tél. : 819.770.4012
www.cegepoutaouais.qc.ca

FL – Félix-Leclerc (secteur Gatineau)
820, boul. de la Gappe
Gatineau J8T 7T7
Tél. : 819.770.4012
www.cegepoutaouais.qc.ca

RO COLLÈGE DE ROSEMONT
6400, 16^e Avenue
Montréal H1X 2S9
Tél. : 514.376.1620
www.crosemont.qc.ca

HY CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE
3000, avenue Boullé
Saint-Hyacinthe J2S 1H9
Tél. : 450.773.6800
ou 514.875.4445
www.cegepsth.qc.ca

ST CÉGEP SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
30, boulevard du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
J3B 5J4
Tél. : 450.347.5301
www.cstjean.qc.ca

CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME

JR – Saint-Jérôme
455, rue Fournier
Saint-Jérôme J7Z 4V2
Tél. : 450.436.1580
www.cstj.qc.ca

ML – Mont-Laurier
700, rue Parent
Mont-Laurier J9L 2K1
Tél. : 819.623.1525
www.cstj.qc.ca

TM – Mont-Tremblant
617, boul. du Docteur-Gervais
Mont-Tremblant J8E 2T3
Tél. : 450.436.1580
www.cstj.qc.ca

SL CÉGEP DE SAINT-LAURENT
625, avenue Sainte-Croix
Montréal H4L 3X7
Tél. : 514.747.6521
www.cegepsl.qc.ca

COLLÈGE SHAWINIGAN

SW – Shawinigan
2263, avenue du Collège
Shawinigan G9N 6V8
Tél. : 819.539.6401
www.collegeshawinigan.qc.ca

LQ – La Tuque
796, rue Réal
La Tuque G9X 2S7
Tél. : 819.523.9531
www.collegeshawinigan.qc.ca/cec-la-tuque

SH CÉGEP DE SHERBROOKE
475, rue du Cégep
Sherbrooke J1E 4K1
Tél. : 819.564.6350
www.cegepsherbrooke.qc.ca

SO CÉGEP DE SOREL-TRACY
3000, boulevard de Tracy
Sorel-Tracy J3R 5B9
Tél. : 450.742.6651
www.cegep-sorel-tracy.qc.ca

RI CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES
3500, rue de Courval
C.P. 97
Trois-Rivières G9A 5E6
Tél. : 819.376.1721
www.cegeptr.qc.ca

COLLÈGE DE VALLEYFIELD

VL – Valleyfield
169, rue Champlain
Salaberry-de-Valleyfield
J6T 1X6
Tél. : 450.373.9441
www.colval.qc.ca

VT – Saint-Constant
121, rang Saint-Pierre
Saint-Constant
J5A 2G9
www.colval.qc.ca

VA CÉGEP VANIER COLLEGE
(cégep anglophone)
821, avenue Sainte-Croix
Montréal H4L 3X9
Tél. : 514.744.7500
www.vaniercollege.qc.ca

VM CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL
255, rue Ontario Est
Montréal H2X 1X6
Tél. : 514.982.3453
www.cvm.qc.ca

Des programmes sont aussi offerts

- au SRACQ : www.sracq.qc.ca
- au SRASL : www.srasl.qc.ca

Alliance Sport-Études offre des services pédagogiques adaptés à l'élite sportive québécoise par la plupart des établissements du réseau d'enseignement collégial. Pour plus d'information :

www.alliancesportetudes.ca

Les candidats qui souhaitent obtenir de l'aide financière pour la réalisation de leur projet d'études peuvent prendre connaissance du programme d'**aide financière aux études** du gouvernement du Québec à : www.afe.gouv.qc.ca

Soucieux de préserver l'environnement, le SRAM est fier d'avoir choisi un papier écoresponsable produit au Québec : le Rolland opaque. Les certifications ci-dessous vous assurent qu'en choisissant ce papier, un geste concret a été posé pour la sauvegarde de l'environnement.



SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

C. P. 11028, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 4W9
TÉL. : 514.271.2454
Sans frais au Canada 1.844.626.2454
www.sram.qc.ca

SOUMETTRE UNE DEMANDE D'ADMISSION

- Vous aurez besoin de votre code permanent. Il s'agit du code composé de 4 lettres suivies de 8 chiffres que vous trouverez sur vos relevés de notes du ministère de l'Éducation du Québec.
- **Vous devez soumettre votre demande en ligne : admission.sram.qc.ca**
- Les documents que vous aurez à fournir pour compléter votre dossier vous seront indiqués en ligne au terme de votre demande d'admission. Si vous désirez connaître les documents qui vous seront demandés, vous pouvez effectuer une **simulation** : admission-demo.sram.qc.ca. La liste des documents à fournir sera également inscrite sur le bordereau de transmission que vous pourrez imprimer à partir de votre dossier en ligne. Certains candidats n'auront aucun document à fournir.
- Vous aurez à payer des frais de 30 \$ pour le traitement de votre dossier.
- Les candidats qui ont effectué des études à l'extérieur du Canada et qui demandent au SRAM d'établir une *évaluation comparative des études effectuées hors Québec* aux fins d'admission aux études collégiales devront déboursier des frais supplémentaires de 50 \$.

Païement des frais et envoi de documents

Les frais peuvent être acquittés :

- en ligne, par carte de crédit VISA ou MasterCard
- par traite bancaire émis à l'ordre du SRAM
- par mandat bancaire ou postal émis à l'ordre du SRAM

Les documents peuvent être envoyés :

- Par téléchargement :
Méthode privilégiée : documents électroniques téléchargés directement dans votre dossier en ligne admission.sram.qc.ca/mon-dossier

Autres méthodes pour faire parvenir au SRAM les documents requis :

- Par la poste :
Service régional d'admission du Montréal métropolitain
C.P. 11028, succursale Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 4W9
ATTENTION! Le document doit avoir été reçu au SRAM avant la date limite. Le cachet de la poste ne sera pas considéré.
- Dépôt aux bureaux du SRAM : 5701, rue Christophe-Colomb, Montréal

Le SRAM a besoin d'un délai de 24 heures à compter de la réception des documents pour en effectuer le traitement et mettre à jour votre dossier.

Le candidat est responsable de veiller à ce que sa demande soit complète. Il a l'entière responsabilité de fournir les documents requis et d'effectuer le suivi de son dossier en ligne afin de s'assurer que tous les documents ont été reçus au SRAM dans les délais requis et qu'ils sont jugés conformes.

Autres exigences dans certains cas :

Le cégep pourra exiger de l'étudiant qui n'est pas né au Québec des documents officiels qui attestent de son statut de Résident du Québec.

Le collège peut demander la passation d'un test, notamment d'un test de langue. Des frais pourraient être exigés pour ce test.

Les étudiants canadiens qui ne sont pas considérés comme résidents du Québec auront à payer des droits de scolarité de 1 572 \$ par session. Les étudiants qui ne sont ni citoyens canadiens ni résidents permanents du Canada devront se procurer un permis d'études au Canada et payer des droits de scolarité annuels variant entre 12 360 \$ et 19 160 \$, selon le programme d'études choisi. *Les prix sont fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur du Québec et sont modifiables sans préavis.*

DOCUMENTS À FOURNIR POUR ATTESTER DE VOTRE STATUT AU CANADA

Si vous êtes né au Québec	Aucun document à fournir	
Si vous êtes né dans une province canadienne autre que le Québec	La copie de l'un des documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> • certificat de naissance certifié • passeport canadien 	
Si vous êtes né à l'extérieur du Canada et détenez un statut de :	citoyen canadien	La copie de l'un des documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> • carte de citoyenneté canadienne (recto et verso) • certificat de commémoration de citoyenneté canadienne (recto et verso de la feuille) • passeport canadien
	résident permanent au Canada	La copie de l'un des documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> • carte de résident permanent du Canada (recto et verso) • formulaire IMM-1000 • formulaire IMM-5688 • formulaire IMM-5292
	résident temporaire ou réfugié	La copie d'un certificat de naissance (accompagné d'une traduction en français ou en anglais effectuée par un traducteur agréé si le document original n'est dans aucune de ces deux langues) ET la copie de l'un des documents suivants <ul style="list-style-type: none"> • permis de séjour au Canada • permis d'études au Canada • document établissant le statut de réfugié au Canada (émis par la CIC ou la CISR) • preuve de revendication du statut de réfugié au Canada
Les candidats qui détiennent un Certificat d'acceptation du Québec ou un Certificat de sélection du Québec devront également en faire parvenir une copie.		

DOCUMENTS À FOURNIR EN MATIÈRE DE RÉSULTATS SCOLAIRES

Tous les résultats scolaires des années d'études secondaires et collégiales effectuées au Québec avant l'année en cours seront récupérés par le SRAM directement auprès du ministère de l'Éducation. ▼

- ▼ Les candidats étudiant ou ayant étudié au Collège Stanislas ou au Collège Marie-de-France devront faire parvenir au SRAM des copies de leurs relevés de notes des 2 dernières années du secondaire.

Si vous êtes présentement inscrit au secondaire au secteur des jeunes	Les résultats scolaires de votre année en cours seront transmis directement au SRAM par votre école ou votre commission scolaire.
Si vous êtes présentement inscrit au secondaire au secteur des adultes	Vous devez demander à votre conseiller de transmettre au SRAM le <i>Complément d'information du relevé des apprentissages</i> .
Si vous avez fait des études universitaires	Il est fortement recommandé de faire parvenir des copies de vos relevés de notes et diplômes. Ces documents sont toutefois facultatifs.
Si vous avez étudié dans une province canadienne autre que le Québec	Des copies des documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> • relevés de notes des trois dernières années d'études de niveau secondaire • diplômes (si obtenus) • relevés de notes des études supérieures, le cas échéant
Si vous avez étudié dans un autre pays que le Canada	Des copies des documents suivants : <i>(S'ils ne sont ni en français ni en anglais, les documents doivent être accompagnés d'une traduction en français ou en anglais effectuée par un traducteur agréé.)</i> <ul style="list-style-type: none"> • relevés de notes des trois dernières années d'études de niveau équivalent au secondaire • relevés de notes des études supérieures, le cas échéant • diplômes (si obtenus) <i>Évaluation comparative des études effectuées hors du Canada</i> réalisée par le ministère de l'Immigration du Québec (MICC ou MIDI). Le candidat qui ne détient pas cette évaluation peut demander au SRAM dans le cadre de sa demande d'admission de produire une évaluation valide uniquement aux fins d'admission aux études collégiales. Il devra alors déboursier des frais supplémentaires de 50 \$.

Qualité des documents :

N'envoyez pas de documents originaux. Les documents envoyés au SRAM doivent être des copies claires et lisibles. Les documents dont la qualité aura été jugée insuffisante ou présentant des traces d'altération pourront être rejetés. S'il s'agit d'un document obligatoire, le dossier demeurera incomplet et sera envoyé au cégep pour analyse au tour courant seulement lorsqu'un document jugé recevable aura été reçu.